



CPR AM renforce sa gamme thématique en lançant *CPR Invest – Circular Economy*, un fonds qui investit dans l'économie circulaire

Paris, le 1^{er} mars 2023 – CPR AM lance **CPR Invest – Circular Economy**¹, un fonds thématique d'actions internationales, en gestion active², qui a pour objectif de soutenir la transition d'une économie linéaire à une économie circulaire.

Il adopte une approche d'investissement multisectorielle couvrant l'ensemble de l'écosystème circulaire tout au long du cycle de vie d'un produit. Le fonds vise ainsi à accompagner l'essor nécessaire de modèles économiques plus adaptés aux problématiques environnementales telles que le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources naturelles et la perte de biodiversité.

CPR Invest – Circular Economy est géré par Stéphane Soussan et Anne Le Borgne, au sein de l'équipe Actions Thématiques de CPR AM. Il enrichit la gamme thématique de CPR AM déjà constituée de 13 thématiques d'investissement représentant plus de 18 milliards d'euros³.

En cohérence avec le Projet sociétal du Groupe Crédit Agricole, le lancement du fonds part du postulat que le modèle économique linéaire n'est plus durable d'un point de vue environnemental. Fondé sur le schéma Extraire – Fabriquer – Consommer - Jeter, il fait pression sur les ressources naturelles et la biodiversité et alimente une augmentation ininterrompue des émissions de gaz à effet de serre. Un consensus émerge quant à la nécessité de favoriser une circularité vertueuse basée sur le partage, la réutilisation, le désassemblage, la réparation et le recyclage des produits.

Le fonds investit ainsi dans les sociétés qui adoptent des modèles de production et/ou de consommation circulaires, ou qui offrent des solutions d'économie circulaire aux producteurs et aux consommateurs.

Les valeurs qui composent l'univers d'investissement (environ 370 à la date du lancement, l'univers pouvant évoluer au fil du temps) sont réparties en 4 segments reproduisant l'ensemble du cycle de vie d'un produit :

- **les ressources renouvelables** (biomatériaux, produits d'isolation, chimie verte, énergies renouvelables...)

¹ Première valeur liquidative le 14 décembre 2022

² Géré sans référence à un indice

³ Au 31 décembre 2022

- **l'industrie circulaire** (agriculture de précision, emballages non plastiques, mobilité électrique...)
- **la consommation responsable** (alimentation biologique et alternatives aux protéines animales, services de partage, de location et de réparation, sites de revente d'occasion...)
- **le recyclage des ressources** (gestion de l'eau et des déchets)

Des filtres d'exclusion achèvent la délimitation du périmètre investissable sur la base de notations ESG (internes au groupe Amundi) et du suivi de controverses (fourni par des prestataires externes).

La gestion de CPR Invest – Circular Economy a pour contrainte de réduire l'intensité carbone et l'empreinte sur la biodiversité du portefeuille par rapport aux niveaux de l'univers d'investissement.

Vafa Ahmadi, Directeur de la gestion Actions Thématiques et membre du comité de direction de CPR AM, commente : « Le lancement du fonds s'inscrit dans une dynamique très favorable au thème de l'économie circulaire. Le « Green New Deal » européen, les taxes et quotas carbone, ou encore la limitation du plastique sont, en effet, autant d'incitations pour les entreprises à repenser leurs appareils productifs et à ce que les pratiques de consommation responsables se renforcent. Nous proposons à nos clients d'investir dans l'avènement d'un système économique plus résilient, appelé à se généraliser et proposant des opportunités de croissance sur toute la chaîne de valeur d'un produit. »

Ce lancement s'inscrit dans les engagements du groupe Crédit Agricole – dont Amundi et sa filiale CPR AM font partie.

ACTION	A EUR - Acc	I EUR - Acc	I USD - Acc	GENERAL
Code ISIN	LU2503850211	LU2503852340	LU2503850997	Société de gestion : CPR Asset Management
Type d'investisseurs	Tout investisseur	Investisseurs institutionnels	Investisseurs institutionnels	Forme juridique : Compartiment de Sicav de droit luxembourgeois
Date de création de la part	14/12/2022	14/12/2022	14/12/2022	Date de création : 14/12/2022
Devise de la part	EUR	EUR	USD	Indicateur de référence : aucun (fonds non benchmarké)
Couverture de change	non	non	non	Indicateur utilisé a posteriori à titre de comparaison et, le cas échéant, pour calculer la commission de surperformance : MSCI All Country World Index (MSCI ACWI) en USD
Affectation des résultats	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	
ORDRES	A EUR - Acc	I EUR - Acc	I USD - Acc	
Minimum de souscription initiale	1 fraction d'action	100 000 EUR	100 000 USD	Durée de placement recommandée : 5 ans
Fréquence de valorisation	Quotidienne			Devise de référence : USD Eligibilité PEA : Non
Heure limite d'ordre	Avant 14h sur la base de la VL de J			L'OPC est géré activement et vise à surperformer les marchés actions mondiaux
Date règlement aux S/R	J+2			
Dépositaire	CACEIS Bank. Luxembourg Branch			Classification SFDR : Article 8
Quels sont les frais ?	A EUR - Acc	I EUR - Acc	I USD - Acc	Objectif d'investissement : surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans des actions internationales qui tirent parti d'un écosystème d'économie circulaire, ou y contribuent, visant à découpler progressivement la croissance de la consommation de ressources non renouvelables.
Commission max. de souscription	5,00 %	5,00 %	5,00 %	
Commission max. de rachat	Néant	Néant	Néant	
Frais max. d'administration TTC	0,30 %	0,20 %	0,20 %	
Frais max. de gestion TTC	1,50 %	0,75 %	0,75 %	
Commission de surperformance TTC (1)	15 % de la Performance au-delà de celle de l'actif de référence			
Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Il est recommandé de se référer au DICI PRIIPS ou au prospectus de l'OPC pour une meilleure compréhension de l'ensemble des frais appliqués et des risques encourus par l'OPC.				
Quels sont les scénarios de performance ?				
Pour plus d'informations sur les différents scénarios de performance du compartiment dans les scénarios défavorable, modéré et favorable sur les 5 dernières années, veuillez vous référer au DICI PRIIPs. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet cpr-am.com.				
Quels sont les risques et le potentiel de retour à l'investisseur ?				
INDICATEUR DE RISQUE		RISQUES : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.		
Risque plus faible Risque plus élevé		Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.		
1 2 3 4 5 6 7		Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit sur une période de 5 ans		Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de l'OPC sur le site Internet cpr-am.com..		

Informations synthétiques devant être complétées par la consultation des documents légaux de l'OPC. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base de son document d'informations. Il peut exister des cas où les parts de l'OPC ne seraient pas disponibles dans certains pays, les investisseurs sont alors invités à se rapprocher des équipes de CPR AM pour plus d'information.

Dernière mise à jour : 01/01/2023

(1) La comparaison des actifs nets de la part avec l'Actif de Référence (tel que défini dans le prospectus) est effectuée sur une période d'observation maximale de cinq ans. La commission de performance représente la différence entre l'actif net de la part (avant déduction de la commission de performance) et l'Actif de Référence si la différence est positive et si la performance relative de la part par rapport à l'Actif de Référence est positive ou nulle depuis le début de la période d'observation de la performance. Les sous-performances enregistrées au cours des cinq dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle accumulation de commissions de performance. Les commissions de performance accumulées sont versées à la société de gestion à une date anniversaire qui correspond au jour de calcul de la dernière valeur liquidative de juillet.

Information :

Ce document est une communication promotionnelle. Veuillez vous référer au prospectus / document d'information et au DICI avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Ce document est destiné uniquement à l'attention des journalistes et des professionnels du secteur de la presse et des médias. Les informations contenues dans ce document sont fournies uniquement pour permettre aux journalistes et aux professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble du sujet et quelle que soit l'utilisation qu'ils en font, qui est exclusivement à des fins éditoriales indépendantes, CPR AM décline toute responsabilité. Les informations contenues dans ce document sont au 01 mars 2023, sauf indication contraire. Ce document est basé sur des sources que CPR AM considère comme fiables au moment de sa publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Les informations concernant la politique d'investissement responsable de CPR AM sont disponibles ici : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

A propos de CPR Asset Management :

CPR AM est une société spécialisée en gestion, agréée AMF, filiale autonome à 100% d'Amundi Group. CPR AM se consacre exclusivement au métier de la gestion pour compte de tiers (institutionnels, entreprises, assurances, banques privées, gérants de fonds et professionnels du patrimoine). CPR AM couvre les principales classes d'actifs (actions, convertibles, diversifiés, taux et crédit).

CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 – 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France – 399 392 141 RCS Paris.

Contact :

Pauline Marteau
+33 1 53 15 70 01
pauline.marteau@cpr-am.com



<http://www.cpr-am.com>



[@CPR_AM](https://twitter.com/CPR_AM)



[cpr-asset-management](https://www.linkedin.com/company/cpr-asset-management)